



# Se nourrir le long des côtes bretonnes : réflexions à partir d'une analyse diachronique des barrages de pêcheries

Marie-Yvane Daire, Loic Langouet

## ► To cite this version:

Marie-Yvane Daire, Loic Langouet. Se nourrir le long des côtes bretonnes : réflexions à partir d'une analyse diachronique des barrages de pêcheries. Sandrine Costamagno. Histoire de l'alimentation humaine : entre choix et contraintes. Actes du colloque CTHS de Rennes 2013, pp.105-133, 2014, Collection Actes des Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques. hal-02343656

**HAL Id: hal-02343656**

**<https://univ-rennes.hal.science/hal-02343656>**

Submitted on 3 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Se nourrir le long des côtes bretonnes : réflexions à partir d'une analyse diachronique des barrages de pêcheries*

Marie-Yvane DAIRE

Directeur de recherche au CNRS, UMR 6566 CReAAH  
(Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire),  
Université de Rennes I

Loïc LANGOUËT

Docteur en sciences physiques et en histoire,  
ancien chargé de cours en archéologie et archéométrie  
aux universités Paris I, Rennes I et Rennes II

---

Extrait de : Sandrine COSTAMAGNO (dir.),  
*Histoire de l'alimentation humaine : entre choix et contraintes*, Paris,  
Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2014.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du CTHS dans le cadre de la publication des actes du  
138<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Rennes en 2013.

Outre son indéniable apport patrimonial, le développement récent de programmes d'études des anciennes installations de pêcheries, le long des côtes bretonnes de la Manche et de l'Atlantique, a principalement contribué, dans un premier temps, aux recherches sur les changements environnementaux holocènes (variations de niveau marin et évolution du trait de côte).

Cette nouvelle documentation disponible nous offre aujourd'hui l'opportunité d'aborder la dimension économique de ce mode de capture, à la lueur des données les plus actuelles. Dans un premier temps, nous analyserons le potentiel d'informations disponibles ainsi que les possibles développements théoriques, susceptibles de permettre d'approcher les stratégies d'approvisionnement liées à la technique de pêche spécifique qu'est la construction de barrages de pêcheries. Nous examinerons ensuite l'évolution des conditions socio-économiques de l'implantation des barrages et de leur exploitation au cours de l'Holocène. Si divers scénarii sont à envisager selon les périodes, des références ethnographiques pourront contribuer à élargir le champ des questionnements et les pistes pour de futures recherches, notamment en ce qui concerne la discussion sur le « rendement » de ce type de pêche et son statut au regard de divers contextes socio-culturels.

## *Barrages et stratégies d'approvisionnement*

### **Du barrage de pêche comme technique de capture**

Les systèmes qui découlent de l'activité de pêche peuvent être groupés en trois catégories : systèmes d'acquisition, de transformation et de consommation interagissent avec d'autres systèmes techniques.

L'exploitation des poissons marins peut dépendre de différents facteurs environnementaux, comme les caractéristiques biologiques des proies et du milieu dans lequel elles évoluent, mais aussi des facteurs sociaux et techniques tels que les technologies employées et la stratégie d'organisation sociale à laquelle les pêcheurs appartiennent (Mc Goodwin, 2003).

Les techniques de pêche sont ainsi adaptées aux écosystèmes marins exploités, mais aussi aux espèces recherchées, et sont souvent l'aboutissement d'enseignements cumulés et d'une expérience considérable. L'organisation des sociétés, leur structure, et le but de l'opération (personnelle ou commerciale) sont aussi des éléments de la stratégie de pêche, plus ou moins importants selon les époques (Pollnac, 1988).

Même si l'environnement n'est pas l'unique déterminant de la stratégie de subsistance, l'existence, dans l'ouest de la France, de vastes estrans et de marées dont l'amplitude figure parmi les plus importantes au monde (après la baie de Fundy au Canada) est sans doute déterminante dans le développement des stratégies d'approvisionnement. En Bretagne, ce phénomène des marées, couplé à la diversité de configuration des côtes explique le développement des multiples formes d'exploitation des estrans et de leurs ressources, en particulier de la « pêche à pied » qui, sous toutes ses variantes, apparaît autant comme un marqueur culturel et identitaire que comme un fait économique (Prigent, 1999).

Quelques archéologues ont utilisé, en généralisant, les modèles de sélectivité pour tester des hypothèses quant à l'origine naturelle ou anthropique des assemblages de poissons archéologiques, et d'autres pour déterminer quels types de mécanisme de pêche ont été utilisés dans la capture des poissons (Balme, 1983 ; Greenspan, 1998 ; Dréano et al., 2013). Le principe de départ se base sur le fait que les différents types d'engins de pêche utilisés n'aboutissent pas à la capture d'un échantillon représentatif de la population totale des poissons mais à la sélection de certaines tailles de poisson. Cette sélection se reflète dans la structure de la population d'un assemblage de restes archéologiques de poissons (Desse-Berset, 2009).

Dans ce panel de techniques, le barrage de pêcherie apparaît donc déjà comme une forme évoluée de la pêche à pied qui se pratique sur les côtes à marées. Moins opportuniste (l'intentionnalité est matérialisée par la construction d'un barrage), cette technique n'en reste pas moins aléatoire quant à ses résultats qui sont effectivement liés au coefficient de la marée, aux conditions météorologiques, aux fluctuations des courants marins et, finalement, au bon vouloir des poissons !

Pour les périodes anciennes, les principaux questionnements résident dans les rythmes d'exploitation des barrages de pêcheries, ce qui nous renvoie à identifier les groupes à l'origine de leurs constructions et de leur utilisation. En effet, la diversité des formes d'exploitation des poissons selon les sites est probablement à relier aux formes d'occupations humaines, insulaires et côtières, mais aussi au contexte social, économique et culturel local et/ou régional.

Les hypothèses liées aux utilisations artisanales des poissons et à une activité de transformation concerneront davantage les périodes antique et médiévale, voire la toute fin de la Protohistoire, et reposeront à la fois sur l'étude des vestiges matériels d'installations caractéristiques, ainsi que sur l'étude complète des ossements de poissons et des structures archéologiques (Driard, 2011). Ainsi, pour l'Antiquité, pêche et salaisons seront intimement liées dans le cadre de la production de *garum* et de salaisons. Mais jusqu'à maintenant, les pêcheries et autres structures submergées ont été trop peu prises en compte en tant qu'élément d'une chaîne opératoire complexe.

### **L'implantation des barrages côtiers**

Dans l'ouest de la France, l'importance considérable des marées détermine la présence de vastes estrans, faisant figure de véritables garde-manger qui présentent l'énorme avantage d'être réapprovisionnés deux fois par jour. L'une des formes d'exploitation de ces zones de balancement de la mer est liée à la construction de barrages de pêcheries, en pierre ou en bois, et dont le principe s'établit dès le Mésolithique pour se poursuivre jusqu'à l'époque actuelle (voir bibliographie dans Daire et Langouët, 2008) (fig. 1).

L'une des questions qui se posent est de déterminer les règles auxquelles est soumise l'implantation des barrages de pêcheries, au-delà, bien entendu, du seul impératif hydrodynamique (flux de marées, de rivière, courants). On peut effectivement envisager divers scénarii où les choix seraient dictés par la ressource halieutique (zones plus riches en poissons, estuaires pour capturer à la fois des prises de mer et de rivière ?), par la topographie (configuration de l'estran ?), ou encore par l'implantation des communautés humaines (règles de proximité ?).

#### *Une implantation soumise à la configuration de la côte*

Nombre de pêcheries mettent à profit une configuration naturelle de la côte favorable à leur implantation et limitant l'investissement lors de la construction : anse naturelle, couloir d'écoulement occupant une faille entre des massifs rocheux...

La diversité du paysage littoral, qui peut donc être plus ou moins favorable à l'implantation de barrages, est donc un élément déterminant dans l'analyse de leur distribution le long des côtes. Dans le Léon (nord Finistère), la côte des secteurs du Conquet-Plouzané, avec ses hautes falaises, ne permet pas le développement d'une activité de pêche d'estran. La cartographie établie récemment (Daire et Langouët, 2008) est cohérente avec les observations issues de l'enquête de F. Le Masson du Parc en 1726, relayées par O. Levasseur (2003 et 2008), qui soulignent l'inégalité de la répartition géographique des pêcheurs au sein de l'amirauté de Saint-Pol-de-Léon ou Brest et mettent en relief les mêmes hiatus aux mêmes endroits. O. Levasseur (2003) y voit le signe que certaines de ces communautés humaines sont davantage tournées vers des activités agricoles terrestres que vers l'exploitation des ressources de la mer et que c'est sans doute là une adaptation sociologique et économique aux conditions géographiques locales (accès à la mer plus ou moins aisé) (fig. 2).

Les marnages sur la côte septentrionale de la Bretagne, compris entre 7,4 m à l'ouest et 14,4 m à l'est, permettent à certains estrans sableux de connaître de grands dégagements à marée basse (baie de Cancale, estuaire de l'Arguenon, grève de Santec, etc..) (fig. 3). Par contre, sur la côte sud, les marnages sont plus limités, de l'ordre de 6 m. Ces marnages, au-delà des caractéristiques des côtes, expliquent en partie la différence de distribution de barrages de pêcheries en Bretagne : 69 % des 760 barrages connus à ce jour se trouvent sur la côte nord de la Bretagne, entre Le Conquet (pointe du nord-Finistère) et Cherrueix (baie de Cancale) (fig. 1). Le niveau BMME (plus basse mer de morte eau) correspond à l'implantation de barrages de pêcheries qui peuvent être exploitées tous les jours de l'année. Les pêcheries anciennes peuvent être détectées, sur l'estran, entre ce niveau BMME et le niveau zéro des cartes marines (0 SHOM). Or ce niveau BMME est lié au marnage MM par la relation :

$$\text{BMME} = 0,416 \text{ MM}$$

Ainsi, plus le marnage (MM) est grand, plus on peut détecter des barrages anciens de pêcheries dans le bas des estrans et dans la bande infra-tidale (par voie aérienne, en particulier). Sur la côte sud, la bande accessible à la prospection pédestre de l'estran se limite à environ 2,4 m de hauteur d'eau. Ces limites peuvent être un peu repoussées lorsque la recherche se fait par prospection aérienne ou par l'exploitation des photographies verticales de l'IGN ; en effet, il est possible de détecter d'anciens barrages, dans de bonnes conditions, jusqu'à 2-3 m sous le 0 SHOM.

#### *La règle de proximité*

L'un des postulats de l'analyse des modes d'exploitation des barrages de pêcheries est la nécessité, pour les exploitants, de résider suffisamment près pour venir « relever » les prises à chaque marée basse, sous peine de laisser pourrir le poisson dans les bas où le biez se vide complètement, ou de l'offrir en pâture à des prédateurs (les oiseaux marins par exemple) dans le cas où les mares subsistent. C'est là un facteur contraignant dans la pratique de cette forme de pêche.

En Bretagne, une pêcherie demandant une surveillance biquotidienne (700 marées par an, soit pratiquement 2 par jour) nécessite que ses exploitants résident à proximité. Cette remarque de bon sens donne aussi à l'archéologie une possibilité de dater les pêcheries par la détection de sites d'habitat dans le voisinage des barrages, en mettant en relation ces barrages avec leur contexte chrono-culturel. Cette association pêcherie-habitat est relativement facile à établir sur les îles, également du fait de leur isolement et du caractère circonscrit du territoire. Ainsi une analyse collective des pêcheries d'établissements monastiques s'est révélée intéressante pour suivre l'évolution du niveau marin (Langouët *et al.*, 2008).

Un bon exemple de travail collectif de construction est fourni par le barrage ancien de Porz Termen, à Trébeurden (Côtes-d'Armor). Limité par pierres dressées, il a une longueur de 200 m. D'une part, les 750 tonnes de pierres nécessaires à sa construction n'ont pu résulter que d'un travail collectif. D'autre part, son niveau d'implantation (-0,15 m/0 SHOM) illustre une montée du niveau marin d'environ +4,30 m, suggérant une construction du barrage à la fin du Néolithique ou au tout début de l'Âge du Bronze (Langouët *et al.*, 2011, 28-33). Or le barrage se situe à proximité d'une zone très riche en monuments de ces deux époques (allées couvertes, dolmens et menhirs).

Les longueurs des barrages en pierres illustrant une montée du niveau marin supérieure à 5 m, donc celles des très anciennes installations, sont majoritairement comprises entre 40 et 200 m, ce qui correspond à des masses de pierres transportées allant de 70 à 360 tonnes (fig. 4). Ces chiffres suggèrent des réalisations et, indirectement, une exploitation et un entretien collectifs.

L'Inspecteur des pêches F. Le Masson du Parc avait noté au début du XVIII<sup>e</sup> siècle :

« Tous les Jaguens (habitants de Saint-Jacut-sur-mer) sont des pêcheurs de mer et de pied et presque tous sont des laboureurs. » (Brisou, 2008, 232-233)

Ce type de pêche est plutôt le fait de cultivateurs que de pêcheurs en mer. Il répond à une gestion « collective », d'après les observations faites de nos jours sur les îles d'Oléron, Ré et Noirmoutier par N. Desse-Berset (Bordereaux L. *et al.*, 2009, p. 156) :

« Les pièges dépendent chacun d'un groupe de codétenteurs, dirigé par un chef d'écluse. Ils sont gérés de manière très précise (entretien, droits et devoirs, partage du poisson, etc.). »

Cette question demanderait une analyse systématique des caractéristiques dimensionnelles et quantitatives des barrages (longueur et caractère massif des barrages, analyse quantitative des matériaux employés, des temps de construction et d'entretien, volume du biez actif, quantité de prises, ...) afin d'affiner l'évaluation du caractère « collectiviste » de l'exploitation des pêcheries.

### ***Se nourrir sur la côte : le rôle des pêcheries***

Les modalités et les rythmes d'exploitation des pêcheries des côtes bretonnes posent toute une série de questions, pouvant varier selon la période considérée mais généralement très dépendantes de l'état de la recherche sur les sites côtiers :

- Qui construisait les pêcheries (populations littorales ou non ?)
- Quel est le lien entre constructeurs et exploitants ?
- À qui était destiné le poisson capturé dans les pièges ?
- Quelles quantités de poissons peut-on collecter dans une pêcherie ?
- Que représente cet apport dans l'alimentation ?
- Y avait-il une sélection dans le prélèvement ?
- Quelle est l'importance économique de la pêche à pied ?
- Quel est le statut social de l'exploitant ?

S'il est pratiquement impossible de répondre à toutes ces questions, à l'échelle régionale (et même locale) et sur la longue durée, nous disposons de quelques éléments encore aujourd'hui très disparates et disséminés, telles les pièces d'un puzzle dont on ne fait qu'entrevoir le paysage général. Nous allons tenter de dérouler le fil de ces éléments dans une perspective chronologique, afin d'analyser le potentiel des réponses que la recherche actuelle pourrait apporter.

### **Les barrages de pêcherie des côtes bretonnes et leur exploitation au fil des siècles**

Des origines au Moyen Âge, les données sont hétéroclites et inégales. Les vestiges archéologiques pallient le manque de documents écrits.

À partir du corpus des 760 pêcheries de Bretagne, un travail de séquençage a été proposé sur la base du niveau d'implantation de ces barrages relativement au niveau marin actuel. En effet, ces données, reportées sur les courbes de variation apparente du niveau marin au cours de l'Holocène, permettent de proposer une distribution chronologique des barrages de pêcheries bretonnes au moins par grandes séquences et à titre d'hypothèse de travail. Bien entendu, des mesures plus détaillées et des discussions au cas par cas seront nécessaires pour aboutir à des résultats probants ; mais nous pouvons d'ores et déjà examiner de grandes tendances régionales.

#### *Le Mésolithique*

Pour le Mésolithique, peu de données précises sur les pêcheries sont actuellement disponibles, les références nous renvoyant vers le domaine Scandinave (Pedersen, 1995 ; Fisher 2004) ou encore vers les îles britanniques (Irlande notamment) (O'Sullivan, 2000). Dans l'ouest de la France, il faut souligner le potentiel développé actuellement, à travers la reprise de l'étude du site de Beg-er-Vil (Quiberon, Morbihan), daté du milieu de VI<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (sous la direction de G. Marchand et C Dupont). Le point fort de cette étude en cours est de combiner la fouille terrestre des structures archéologiques, les analyses archéozoologiques poussées, menées notamment sur la faune marine, et les investigations subaquatiques sur les structures immergées du voisinage immédiat du site archéologique. Pour le Mésolithique, l'archéologie des pêcheries et, plus largement, de l'exploitation des ressources littorales contribuera à la qualification des types d'occupation, selon que l'on est présence d'un camp de base (de type BEV) aux activités diversifiées, ou d'une station logistique littorale aux activités spécifiques, telle la pointe Saint-Gildas à Préfaïlles (première moitié du VI<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.) (Dupont et Marchand, 2008). Jusqu'à une phase plus avancée de la Préhistoire récente, la principale question demeurera de savoir si la construction de barrages de pêcheries est forcément synonyme de sédentarisation et de permanence de l'habitat ou bien s'il faut envisager d'autres modalités d'exploitation, saisonnière ou alternative, divers groupes humains exploitant successivement les barrages.

#### *Le Néolithique*

En ce qui concerne le Néolithique, des avancées remarquables ont été obtenues sur le site de Ponthezières à Oléron (Néolithique final), où l'étude de l'ensemble des os de poissons a permis de dresser un bilan du rôle de la pêche dans l'économie de ce site (Desse-Berset, 1995 et 2009). Au-delà de la présence de certaines espèces, la taille plutôt modeste des poissons (bars et mulets notamment) correspond parfaitement aux captures réalisées dans les pièges à poissons. Cette étude a donc permis d'étayer l'hypothèse d'une pêche côtière effectuée toute l'année, au moyen de pièges à poissons en pierres, et a ouvert la voie à des recherches similaires désormais menées dans l'ouest de la France.

En Bretagne, les contextes insulaires de Béniguet et de Beg-ar-Loued dans l'archipel de Molène (Finistère) complètent la liste des quelques rares contextes néolithiques ayant livré des restes de poissons susceptibles de nous éclairer sur l'économie de subsistance des populations préhistoriques du futur archipel molénaï (Clavel et Dréano, 2009). La découverte récente des pêcheries de l'archipel a montré que certaines d'entre elles

peuvent être très anciennes puisqu'elles se trouvent à des niveaux tels qu'elles ne découvrent plus jamais à marée basse (Daire et Langouët, 2010 ; Gandois *et al.*, 2012). Cette hypothèse se trouve confortée par les résultats des analyses archéozoologiques. Les espèces capturées (bar, poissons de la famille des sparidés...) indiquent que les pêcheurs ont bénéficié d'un biotope riche, combinant étendues rocheuses et sableuses :

« La capture des poissons retrouvés s'apparente à une pêche opportuniste qui a pu être réalisée aussi bien avec l'aide de lignes et de filets que de barrages en dur... Finalement, on se rapproche de la stratégie de pêche décrite à Ponthezières. » (Clavel et Dréano, 2009, p. 19)

#### *L'Âge du Bronze*

Bien que localisée en marge de la région retenue ici, l'exceptionnelle découverte de restes de poissons dans la pêcherie de Saint-Jean-le-Thomas (Manche) fournit des indications pour la période de l'Âge du Bronze. Outre l'abondance des écailles attribuées au mulot, le cortège faunique établi à partir de l'étude des restes osseux comporte le mulot, l'aloise, la grande roussette, le cabillaud, le maigre et le hareng. Hormis l'aloise, les espèces anadromes remontant les rivières pour frayer (tel le saumon) sont absentes, ce qui tend à indiquer que cette pêcherie était vouée principalement à un piégeage à marée descendante (Billard, 2012, p. 37).

Pour la Protohistoire récente de la Bretagne, les prises de poissons sont illustrées par le site de Mez Notariou à Ouessant (Le Bihan *et al.*, 2001 et 2010) qui a livré un lot de faune tout à fait exceptionnel, préservé grâce à un amas de coquillages. Pour les niveaux de l'Âge du Bronze, la majorité des espèces de poissons a pu être capturée près de la côte, à la ligne ou au filet mais aussi au moyen de barrages (Méniel, à paraître). Si les côtes à falaises de l'île d'Ouessant se prêtent peu à l'installation de barrages de pêcheries, les baies de Lampaul et du Stiff furent des cadres favorables à l'implantation de tels dispositifs dont la chronologie resterait à préciser (Daire et Langouët, 2010, p. 103-104).

#### *L'Âge du Fer*

D'autres données relativement nombreuses viennent illustrer cette question pour l'Âge du Fer, grâce à plusieurs fouilles et études récentes.

Une première approche de l'activité de pêche sur le site de l'Âge du Fer de Port-Blanc à Hoedic (Morbihan) indique que le milieu rocheux littoral proche de l'île d'Hoedic a été exploité vraisemblablement par un groupe humain pratiquant la pêche à la ligne (présence des hameçons) mais également par l'intermédiaire de systèmes de piégeage (pêcheries) (Daire et Langouët, 2011). L'étude archéo-ichthyologique menée par Y. Dréano montre que l'ensemble des parties anatomiques des principaux poissons est présent sur le site. Il apparaît que les poissons ont été apportés entiers sur le site et ne présentent que de très rares traces de découpes. Dans l'hypothèse d'une production de salaison de poissons, certaines parties anatomiques pourraient être absentes ou représentées préférentiellement ; des traces archéologiques de préparation pourraient éventuellement être observées lors de la fouille. La rareté de ces indices induit un manque de référentiel dans ce domaine, pour l'Âge du Fer, ce qui n'est pas le cas pour la période suivante.

Dans le cas d'Hoedic, le caractère artisanal de ce site pour la fabrication de sel conduit à se poser la question d'une éventuelle utilisation du poisson dans la préparation de produit de salaison, hypothèse qui reste également à démontrer. On note toutefois que, si dès l'époque gauloise, certaines espèces de poissons avaient été préférées pour la fabrication de sauces (hareng, sardine) ou de conserves (maquereau, thon), il est possible que les poissons aient été exportés entiers ce qui ne laisserait alors pas de traces archéologiques. Ceci expliquerait la nette dominance des labridés dans l'ensemble faunique de Port-Blanc alors que de nombreux poissons plus « nobles » peuvent être pêchés dans les eaux de la baie de Quiberon (Dréano, com. pers.).

Même si l'étude reste à développer pour l'Âge du Fer, on a d'ores et déjà la preuve que, à l'échelle régionale ou locale, la pêche au moyen des barrages de pêcheries est complémentaire d'autres techniques de prédation, à la ligne avec hameçons ou encore au filet. Parfois, ce sont plusieurs techniques qui sont mises en œuvre, parallèlement ou successivement sur un même site, comme c'est le cas de Port-Blanc. Au sein du site d'habitat de l'île aux Moutons à Fouesnant (Finistère), le sondage 2 a livré un ensemble archéo-ichthyologique où l'on retrouve les caractéristiques de celui de Port-Blanc, à savoir que la vieille commune est nettement prédominante avec près de 80 % des restes déterminés (Dréano et al., 2013). Cette prépondérance des labridés peut éventuellement s'expliquer par des techniques de pêches similaires. Les indices matériels de pêche sont représentés, à l'île aux Moutons, par des poids de pêche mais aussi par des hameçons (Daire et Hamon, 2013). Des structures de pêcheries sont également présentes dans l'archipel des Glénan (Langouët et al., à paraître). La prépondérance de cette famille de poisson, alors que les eaux bretonnes offrent une diversité de plus de 160 espèces de poissons (Boncoeur, 2005), témoigne d'une économie de subsistance halieutique peu élaborée, correspondant davantage à l'exploitation d'une ressource alimentaire d'appoint.

Le site de Triélen, dans l'archipel de Molène (Dréano *in* Daire et al, 2008), présente un assemblage en poissons en cours d'étude dont on pressent déjà qu'il présentera des proportions complètement différentes de celles des deux sites précédemment mentionnés. Sur ce site, le bar et les sparidés prennent une place importante alors que les labridés sont quasi-absents. La différence peut s'expliquer par des diversités de fonction du site et une exploitation du milieu à des fins divergentes.

#### *L'Époque Gallo-romaine*

Si les indices de préparation de salaisons font encore défaut pour l'époque pré-romaine, ce n'est pas le cas pour la période suivante. Le récent travail universitaire de C. Driard (2011) a pu démontrer que le bord de mer de la Lyonnaise avait constitué un milieu attrayant au moins pour quelques élites qui ont fait construire leur résidence au bord de l'eau. Mais l'avancée scientifique majeure de cette recherche concerne la nature des produits élaborés à partir des ressources maritimes. La production de sauces de poisson de type *garum* est maintenant clairement établie sur les côtes de la Lyonnaise.

Même si aucun contenant typique de ces productions n'a été découvert dans l'ouest de la Lyonnaise, la présence de restes de poisson dans les cuves explorées dans le Finistère a permis de faire le lien entre ces installations côtières et le traitement du poisson. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de la fouille de l'établissement de Kerobistin à Combrit, une couche de restes de poissons, épaisse d'une trentaine de centimètres, a été retrouvée au fond de l'une des cuves. Il s'agirait principalement de sardines :

« Une épaisseur d'un pied et tenant toute la largeur de la cave, de chair séchée de poisson mélangée d'écailles et de quelques têtes d'anguilles ou d'aiguillettes, mais sans aucun corps étranger. Les marins affirment reconnaître des écailles de sardines, surtout. » Borrelly de Kervelegan, 1899 (Driard, 2011, p. 406)

Sur l'établissement gallo-romain de salaisons de « la Falaise » à Etel (Morbihan), des restes de petits poissons (clupéidés) associés à des cuves de salaisons ont permis de valider la fonction de ce site (Driard, 2011). En effet, ces espèces sont souvent utilisées dans la préparation de sauces (de type *garum*, *salsamenta*...) et de conserves. À Plomarc'h, le fond de certaines cuves de salaison était tapissé de « vertèbres, écailles et têtes de sardines » (Galliou, 2010, p189).

Pour les établissements de salaison précités, on ne connaît pas de pêcheries associables par leur proximité ; mais ce n'est pas le cas du site de Plomarc'h à Douarnenez (Sanquer, 1977 ; Bardel, 2007 ; Galliou, 2010, 191-194 ; Driard, 2011). Au pied de la falaise où existait cette usine complexe de salaison, un barrage de pêcherie est encore visible. L'accès en est très difficile et un très probable va-et-vient devait permettre de monter les prises



directement en haut de la falaise (fig. 7), *i.e.* dans l'usine. D'une manière analogue, des vestiges de barrages de pêcheries subsistent également en contrebas de l'établissement de salaisons du Resto, à Lanester (André, 1981 et 1983).

La sardine semble avoir été l'ingrédient principal des spécialités à base de poissons et de sel produites dans les cuves littorales de la province de Lyonnaise (salaisons ou sauces à base de poissons).

On a évoqué les pêcheries pour l'approvisionnement, au moins partiel, de ces installations de salaison, mais il ne faut pas oublier que, à l'époque gallo-romaine, les poissons pouvaient être conservés vivants pour être consommés « frais ». Quelques viviers à poissons ont été identifiés, mais on ne sait pas avec quelles prises ils pouvaient être approvisionnés (Langouët, 2005) ; les pêcheries semblent une excellente source puisque les poissons n'y étaient pas mutilés et pouvaient y être récupérés vivants (fig. 8).

#### *Moyen Âge*

À partir du Moyen Âge, quelques sources écrites apportent des preuves, des témoignages et des données sur les pêcheries et leur exploitation (tab. 1).

Ce n'est pas entièrement le hasard si dans ce tableau figurent des documents liés aux abbayes de Beauport, (près de Paimpol) et de Saint-Jacut-de-la-Mer, toutes deux en Côtes-d'Armor. Le renouveau monastique, prolongeant le retour à la règle de Saint-Benoît, a accru la demande en poissons dans la nourriture des moines et les abbayes littorales ou insulaires se sont tournées naturellement vers la mer pour s'approvisionner.

La grande proportion des pêcheries liées à des établissements religieux datées des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle (69 % des pêcheries insulaires monastiques du nord de la Bretagne) (tab. 2) est remarquable et n'est pas due au hasard (Langouët *et al.*, 2008). Après les réformes du XII<sup>e</sup> siècle, les produits de la mer ont occupé une place importante dans l'alimentation des religieux car, dans la vie monastique, ils étaient considérés comme des aliments maigres et étaient, à ce titre, autorisés à la consommation lors des jours de carême et des jours maigres (soit, dans un monastère, en moyenne 166 jours par an !). L'exploitation d'une pêcherie est un moyen d'approvisionnement commode, indispensable à une pratique « réglée » (Levasseur, 2004, p.1). De plus, une pêcherie apportait une certaine autonomie au niveau de l'alimentation protéinée, autonomie très appréciable dans un contexte monastique. Les surplus éventuels de pêche pouvaient aussi assurer des réserves (conserves) et des revenus complémentaires.

La création de nouvelles pêcheries aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle est liée à l'apparition de nouveaux établissements monastiques et la naissance de nouveaux ordres religieux, ce qui fut un phénomène général en France. Le renouveau de l'érémisme est lié à un retour à la règle de saint Benoît qui remontait au VI<sup>e</sup> siècle ; des ordres nouveaux apparaissent avec d'autres règles : les Cordeliers (1268) et les Franciscains (règle de saint François), les Prémontrés (1120) (règle de saint Augustin, 1063). On assiste à la création de grands monastères : Cîteaux (1098), Fontevrault (1117), La Chartreuse, Savigny, Saint-Sulpice-la-Forêt, etc. Des abbayes ou des prieurés sont créés en Bretagne dans le prolongement de ce mouvement réformateur monastique, lui-même n'étant qu'un volet de la réforme grégorienne qui avait naguère « sorti l'Église des mains des laïcs » (Langouët *et al.*, 2008).

Généralement l'aménagement de barrages ou parcs en pierres a suivi de peu l'arrivée des moines ou religieux sur les îles ou le littoral, ne serait-ce que pour assurer rapidement une base de subsistance.

Dans des documents médiévaux ou post-médiévaux, on retrouve quelques indications partielles sur les prises dans les pêcheries liées à des abbayes ou à des seigneuries côtières (tab. 2) : esturgeons, congres, raies, seiches, saumons, turbots. Deux points méritent d'être soulignés.

Les « *poissons royaux* » sont mentionnés dans divers documents. Le propriétaire d'une pêcherie se réservait les belles pièces (les beaux et gros poissons) pour sa table et/ou pour la valeur qu'elles représentaient. Les esturgeons et saumons sont expressément désignés comme « *poissons royaux* ». En plus de ceux-ci, « *le 1/12<sup>ème</sup> des prises* », « *le 1/6<sup>èmes</sup> de petits poissons* », « *une douzaine de raie* » figurent, par exemple, dans des aveux pour définir la dime à payer par l'exploitant. Les « *débris* », « *aventures de mer* » ou les « *trésors découverts* » désignent des matériels à rapporter et donner aux propriétaires. L'ancien droit de *varech* (anglais wreck, épave) permettait aux seigneurs ayant des terres donnant sur le littoral de récupérer légalement tout objet rejeté à la côte ; ce droit ne concernait pas que le goémon ; ceci explique sa mention dans divers aveux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (tab. 2).

Les études récentes des pêcheries de l'embouchure du Léguer (Côtes d'Armor) (Langouët et Bernard, 2012) ont mis en évidence leur existence depuis l'Âge du Bronze, avec la construction de nouvelles installations au VII<sup>e</sup> siècle.

### Inventaires quantitatifs

On ne retrouve pas de véritables dénombrements ou inventaires quantitatifs des poissons récupérés dans les pêcheries. Sur ce sujet, la discrétion semble avoir été de règle tant du côté des propriétaires que des exploitants-concessionnaires. Mais des études, relativement récentes, peuvent apporter indirectement des renseignements intéressants.

Depuis longtemps, les pêcheries fixes de la baie de Cancale étaient accusées de destruction du frai. On en dénombrait 43, en 1814, et 54, en 1919, dans tout le quartier de Saint-Malo (Binet, 1999, 28). Ce reproche est exprimé dans le rapport de F. Le Masson du Parc de 1726 (Chaufourier, 48-49 ; AN MAR C<sup>5</sup>20, fol. 1 à 57) :

« La situation de ces bouchots et le terrain qu'ils occupent cause un notable préjudice au bien général de la pesche par la destruction du fray qu'ils causent toutes les marées durant les chaleurs »

« S'il n'y avoit point de benatre (bourrache) et que l'angle de la pescherie fut ouverte au terme de l'ordonnance durant le tems des chaleurs le fray evideroit par cette ouverture et n'y periroit pas toutes les marées. »

En fait, derrière cette argumentation à caractère écologique, il y avait une concurrence entre les exploitants de pêcheries et les pêcheurs embarqués. Il faut noter qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux modes de pêches avaient des productions équivalentes (Binet, 1999, 29, fig. 4). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les riverains de la baie du Mont Saint-Michel, entre Cherrueix et Cancale, se sont très fortement plaints de la nuisance des 39 pêcheries subsistantes. L'Office Scientifique et Technique des Pêches maritimes (OSTPM) fut chargé en 1923 de faire une enquête chiffrée sur ce problème. P. Chevey, du Muséum d'Histoire Naturelle, fut missionné pour cette étude ; il bénéficia de la collaboration d'agents de l'Inscription Maritime de Saint-Malo et rédigea un rapport de synthèse, publié en 1925. De juillet 1923 à octobre 1924, dans la baie de Cancale, des analyses de prises, qualitatives et quantitatives, furent effectuées une fois sur 29 pêcheries, deux fois sur 15 pêcheries et trois fois sur 5 pêcheries. Les 49 dénombrements réalisés concernaient surtout les alevins ; les adultes étaient cependant signalés, mais plus grossièrement (par cinquantaine ou centaines éventuellement, sans plus de précisions).

Ayant choisi la mesure de 10 cm comme taille maximale des alevins des différentes espèces (6 cm pour les petits sprats), P. Chevey établit un tableau chronologique synthétique des prises d'alevins qui indique que les jeunes étaient surtout piégés et détruits, en compagnie d'adultes, le plus souvent d'avril à octobre inclus (tab. 3). L'hiver restait cependant favorable à des prises d'adultes de certaines espèces (lamproie, bar, loche de mer). À la lecture du rapport de P. Chevey, on constate que les prises d'adultes se passent majoritairement entre avril et octobre. Le document donne aussi une liste des espèces les plus piégées dans les pêcheries, avec quelques indications de taille, mais surtout avec les importances relatives des prises (tab. 1).

Un peu plus de quarante ans plus tard, Lam Hoai Thong (1967) publiait une analyse quantitative des prises qu'il effectua dans les pêcheries de Saint-Benoit-des-Ondes, dans l'ouest de la baie du Mont Saint-Michel, de février à août 1967 (tab 2) ; on y trouve le nom des espèces et des indications sur les tailles et l'importance des prises. Il donne, en plus, de précieux détails ergonomiques et humains.

Ainsi il précise que les pêcheries « donnent » surtout à la belle saison, *i.e.* à partir de fin avril, confirmant les observations de P. Chevey (1925). En hiver, les captures sont insignifiantes et les pêcheries, mises souvent en léthargie. Par ailleurs, il indique que les pêches sont meilleures en périodes de vives eaux qu'en périodes de mortes eaux. À la fin du <sup>xx</sup>e siècle, il n'en subsistait qu'une dizaine de pêcheries fixes, les autres ayant disparu à cause de leur faible rentabilité (Milot, 1998).

L'exploitant partait une heure et demie à deux heures avant le bas de l'eau, soit à pied, soit en carriole ; sur place, il commençait par ramasser la faune échouée dans la vase avant de vider la bourrache. En 1967, le vidage d'une bourrache donnait une dizaine de kilogrammes de poissons, le plus souvent de taille moyenne. Les produits de la pêche étaient vendus à des distributeurs locaux. Ils ne suffisaient pas à nourrir l'exploitant et paraissaient proportionnellement faibles devant le travail annuel de remise en état des pannes de la pêcherie. La remise en état à la fin de l'hiver nécessitait une quinzaine de jours. Ces observations récentes sont certainement valables pour les quelques siècles antérieurs. À voir les contraintes et le faible rapport de ces pêcheries fixes, on comprend mieux pourquoi, dans la baie du Mont Saint-Michel, les exploitants de pêcheries étaient aussi des agriculteurs littoraux et, de ce fait, exerçaient pratiquement deux activités complémentaires, sans doute comme dans d'autres zones littorales.

La comparaison des deux études (Chevey, 1925) (Lam Hoai Thong, 1967) met en évidence des différences significatives (tab. 4). Dans la mesure où les prises sont représentatives des espèces de poissons fréquentant la baie, on peut constater des disparitions ou fortes diminutions d'espèces (par exemple les anguilles et les tacauds) tandis que d'autres populations semblent avoir augmenté (les sardines, les mulets, les brèmes, les guitans et les goujons). Il faut chercher les origines de ces évolutions dans les changements de la baie elle-même (développement de l'ostréiculture et de la mytiliculture, diminution de la pêche en bateau), ayant certainement joué un rôle sur la fréquentation et la reproduction de poissons.

Dans l'enquête publique de 1181 concernant les droits de pêcheries de l'Archevêché de Dol, entre Cherrueix et Saint-Benoit-des-Ondes, il n'est question que de quatre espèces de poissons qui devaient avoir à cette époque une certaine importance pour être cités : l'aloise, l'esturgeon, le turbot et le saumon, sans parler de la baleine (Allénou, 1917, p. 45, 50-51) ! Au <sup>xx</sup>e siècle, dans la même zone, l'esturgeon a disparu et la présence de saumon est aléatoire.

### **Vers une approche théorique du rendement et de la rentabilité des barrages**

Il semble difficile d'apprécier la rentabilité d'une pêcherie car cette notion est toute relative. S'il s'agit du rendement quantitatif d'une pêcherie, les données anciennes manquent. On ne dispose que de mesures récentes. Ainsi, d'après Lam Hoai Thong (1967), les pêcheries de la baie de Cancale, dans la région de Saint-Benoit-des-Ondes (Ille-et-Vilaine) fournissaient en moyenne une dizaine de kilogrammes de poissons, pour une ouverture au reflux de 300 m en moyenne. Mais, en mars 1936, plusieurs tonnes de sardines furent piégées dans la pêcherie située au pied du Yaudet (Côtes d'Armor) (Le Clec'h, 1956). Ces simples données indiquent qu'à côté d'un rendement moyen, des prises exceptionnelles peuvent survenir, tout autant que des collectes nulles qui ne laissent pas de trace. Au passage, on peut noter le côté aléatoire des prises. Toutefois existe-t-il une corrélation entre la longueur *L* coupant le reflux marin et la quantité des prises ? Autant on connaît les valeurs de *L* pour une pêcherie, même avec des branchages

donnant plus de hauteur (fig. 9), autant on manque de données sur les prises pour établir cette probable corrélation.

La rentabilité d'une pêcherie peut aussi concerner le rapport entre l'effort fourni pour sa construction, son entretien et son exploitation et les prises de poissons. Les constructions de barrages en pierres ont nécessité des efforts qui semblent en général collectifs. On ne dispose pas, en dehors de la masse des pierres transportées, de données chiffrées sur le temps nécessaire à la construction des barrages, ni sur celui de leur entretien. Il fallait environ quinze marées diurnes pour remettre en état, au début du printemps, une pêcherie-bouchot de la baie de Cancale (Lam Haai Thong, 1967, 182) ; les pannes, faites de branches de bouleau entrelacées sur des pieds de chêne, avaient une longueur totale moyenne de 600 m et une hauteur maximale de 1,5 à 3 m. La longueur du barrage est, tant pour sa construction que pour son entretien, un élément d'appréciation de l'investissement humain dans un calcul de rentabilité. La surface du biez de la pêcherie, ou plutôt du volume d'eau livrant sa population lors de la marée basse, est une donnée qu'il est plus difficile de mesurer. À la limite, on peut avoir accès à la surface de ce biez : ce serait la surface de l'étendue d'eau correspondant au niveau haut du barrage. Ce serait toutefois une donnée partielle car l'implantation des pêcheries semble avoir été aussi régie, au-delà d'un biez, par la recherche de couloirs de courants de reflux (cf. Santec).

Dans ce domaine, les données ethnographiques pourraient apporter des éléments de réflexion utiles (fig. 10).

## *Discussion*

### **Vers une approche socio-économique de la pêche à pied et des pêcheries**

Si l'on en revient aux questions posées en préambule, une première série d'interrogations concerne l'identité et l'implantation des constructeurs et des exploitants de pêcheries.

La moyenne des longueurs des barrages en pierres est de 150 m, mais l'examen des dimensions des barrages de ces pêcheries montre une grande diversité. Plusieurs pêcheries du Néolithique ou du début de l'Âge du Bronze ont des longueurs de 100 à 300 m (Plévenon, Trébeurden, ...), tout comme des pêcheries médiévales monastiques (Île Saint-Rion, Île Maudez, Île Grande, ...). Pour les périodes anciennes, la construction de grands barrages et leur caractère collectif peuvent être mis en parallèle de l'édification de grandes architectures mégalithiques, tandis que pour le Moyen Âge, on pensera évidemment aux grands travaux de communautés religieuses.

Mais à côté des grands barrages résultant certainement d'un travail collectif, d'autres, relativement rares, ont des tailles plus modestes avec des longueurs de 30 à 50 m. Il est cependant plus difficile de statuer sur les exploitants des pêcheries, ces derniers pouvant fort bien être autres que les bâtisseurs. De plus, des contraintes topographiques, particulièrement l'existence de têtes rocheuses, semblent avoir commandé parfois l'implantation des barrages et leur longueur.

Pour les raisons invoquées précédemment (deux marées par jour, nécessité de nettoyer les pertuis, etc.) la sédentarité des exploitants des pêcheries semble plus que probable, de même que leur relative proximité géographique ; cette dernière est manifeste dans le cas des pêcheries insulaires aussi bien pendant la Préhistoire et les époques protohistoriques qu'au cours des périodes historiques et elle est presque certaine dans le cas des barrages côtiers continentaux. Cette remarque débouche sur un axe de recherche consistant à localiser les sites littoraux d'habitats associables aux nombreuses pêcheries déjà connues. L'une des difficultés réside dans le fait d'associer des données maritimes (estran) et des données terrestres (continent et îles) qui dépendent aujourd'hui de deux administrations

différentes (DRASSM et SRA), chacune, avec leurs propres modes d'enregistrement et de géoréférencement.

Une autre série de questions concerne la place du poisson dans l'alimentation des populations passées et, plus spécialement, l'apport des pêcheries dans l'acquisition en ressources carnées.

Il a probablement existé des sélections, d'abord par la taille des prises (*cf.* la fabrication d'appât), ensuite par les espèces pêchées (*cf.* « les « gros poissons » et les « poissons royaux » du Moyen Âge).

Si le développement des analyses archéozoologiques sur les sites terrestres constitue une perspective dans l'étude du fonctionnement des pêcheries et, plus largement, des techniques de pêche, l'approche reste pour l'heure essentiellement qualitative, à travers l'identification des espèces pêchées ou piégées et la saisonnalité des prises. Mais nous sommes encore loin de pouvoir évaluer les quantités de poissons consommées sur tel ou tel site, malgré le remarquable état de conservation de certains ensembles associés à des amas coquilliers comme ceux de Beg-er-Vil, à Quiberon, pour le Mésolithique ou encore celui de Port-Blanc, à Hoedic, pour l'Âge du Fer. A fortiori, les quantités de poissons piégés grâce aux barrages de pêcheries sont soumises à des aléas trop nombreux pour qu'une évaluation soit possible.

C'est donc par des moyens détournés que l'on peut tenter de répondre aux questions liées au statut social des exploitants et à l'évolution du rôle économique de la pêche.

La fouille de plusieurs sites préhistoriques et protohistoriques bretons, et les études archéozoologiques associées, démontrent aujourd'hui que la pêche côtière est source d'un apport alimentaire d'appoint, à côté de la chasse et de l'élevage, et offre aux populations du littoral, au sens large, une nourriture plus variée qu'à l'intérieur des terres. Parallèlement, aucun témoignage archéologique ne vient illustrer la pratique d'une pêche au large. On peut donc raisonnablement estimer que le rôle de la pêche à pied (collecte des coquillages et exploitation des pêcheries) est de premier ordre dans l'acquisition des produits marins, en complément saisonnier d'une pêche côtière avec lignes et hameçons.

Nombre de barrages de pêcheries paraissent associés à des établissements artisanaux, dédiés à des productions de salaisons ou de sauces de poissons, et postérieurs à la conquête ; il faut envisager, pour l'époque gallo-romaine, une exploitation contrôlée par l'administration romaine en place. Du fait du caractère parfois aléatoire des prises au sein d'une pêcherie, il serait concevable que plusieurs sources d'approvisionnement aient été combinées pour fournir en poissons ces usines à salaisons. On évoque aujourd'hui la possibilité que, suite aux guerres puniques, Rome ait concédé, d'abord à Carthage et dans ses colonies, puis dans l'ensemble des provinces, l'exploitation des salines et des pêcheries à des *societates* en échange d'une redevance (Étienne, Mayet 2002, p. 19-22 ; Driard, 2011).

Avec la multiplication du nombre de jours maigres dans la chrétienté du Moyen Âge, le poisson devient une base de la nourriture et de revenus, notamment pour les communautés religieuses des monastères insulaires et littoraux ; cette fois, le phénomène des pêcheries se développe grâce à cette impulsion monastique et religieuse, même si les sources historiques montrent également une exploitation de la pêche côtière par les populations civiles. Consommatrices, ces communautés sont parfois aussi à l'origine d'activités de transformation et de diffusion des poissons et autres produits de la mer (Carpentier, 2009).

Les prises dans les pêcheries pouvaient représenter une part importante de pêches locales. Ainsi, dans le quartier de Saint-Malo, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les parcs et pêcheries fournissaient encore autant de poissons que la pêche avec des bateaux, voire plus (Binet, 1999). (fig. 11)

Il convient de s'interroger sur le statut de cette pêche à pied.

L'absence des mentions de pêcheries maritimes dans les textes historiques révèle un paradoxe car, d'après l'enquête de F. Le Masson du Parc, la pêche à pied était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'une des activités principales dans le domaine des métiers de la mer (Levasseur, 2003) ; loin d'être exclusive, cette activité est généralement pratiquée en alternance avec des travaux agricoles ou de la pêche embarquée, par des laboureurs ou des marins, ou des marins-laboureurs ; « la pluriactivité est l'une des clés de la compréhension des pêches côtières » (Levasseur, 2003, 323, note 15). Cette pêche à pied, ou « petite pêche » contribue sans doute à la mauvaise réputation des habitants du littoral du « pays pagan » (nord du Finistère), considérés comme des naufrageurs, écumeurs de côte ou pilliers d'épave... De multiples raisons, fondées sur des faits historiques, peuvent être invoquées : le non-respect d'interdits (interdiction de pêcher), le mépris pour les espèces pêchées (par les observateurs extérieurs)... Cependant, un mémoire de 1479 spécifie que tout « morhotz » (marsouin, en breton, littéralement : cochon de mer) capturé dans l'Elorn devait être apporté au château et revenait au vicomte, ces poissons dits « à lard » ou encore « poissons de haute gresse apte à fondre et à faire de l'huile » étant classés parmi les « poissons royaux » (Bazin, 1973).

Si le Léon est, dans son ensemble, la première région de France pour la récolte et l'exploitation industrielle du goémon, c'est bien parce qu'il possède les champs d'algues très étendus et les plus riches du secteur. Ces derniers offrent à une population de modestes pêcheurs et d'artisans goémoniers les ressources complémentaires d'une pêche côtière au sein de laquelle l'exploitation de pêcheries peut se révéler intéressante à divers titres : par le côté familial de son exploitation (les femmes et les enfants peuvent se charger de la « collecte », alors que les hommes sont en mer), par la régularité de ses apports (fréquence et marnage des marées dans ce secteur), y compris lorsque les tempêtes empêchent les bateaux de sortir en mer. L'exploitation de ces pêcheries apparaît alors de faible portée économique pour ces communautés où la récolte de goémon est sans doute plus rentable, mais d'un apport alimentaire intéressant au quotidien ; c'est en outre une tradition des peuples de la côte qui se perpétue dans le Léon comme ailleurs.

Cependant, à une échelle géographique plus large, on ne peut que souligner le paradoxe qui existe dans le statut socio-économique accordé à la pêche à pied et aux pêcheries. En effet, les époques historiques (Moyen Âge et époque moderne, principalement) font des parcs et pêcheries des enjeux de pouvoir, et ce non seulement en Bretagne (Levasseur *in* Prigent dir., 1999) mais aussi en Normandie (Billard, 2012) et plus généralement sur les côtes occidentales de l'Europe. Au moins à partir du Moyen Âge, les pêcheries appartiennent principalement aux grands domaines ecclésiastiques et seigneuriaux. Dans le domaine féodal, les dépendants ont l'obligation de participer aux corvées liées à l'entretien des pêcheries (Billard, 2012). Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, elles constituent l'enjeu d'une lutte politique, souvent âpre, entre les seigneurs riverains et le pouvoir central ; si elles n'ont qu'un faible poids économique, leur importance est avant tout sociale, à travers le symbole de puissance qu'elles représentent (Levasseur, *in* Prigent, 1999). C'est cette importance qui sera à l'origine d'enquêtes puis de la mise en place d'une législation de la pêche sur le littoral.

**Résumé**

Outre son indéniable apport patrimonial, le développement récent de programmes d'études des anciennes installations de pêcheries le long des côtes bretonnes de la Manche et de l'Atlantique a principalement contribué, dans un premier temps, aux recherches sur les changements environnementaux holocènes (variations de niveau marin et évolution du trait de côte). Le moment semble venu de se pencher sur la dimension économique de ce mode de capture et de faire le point sur les données disponibles. Les auteurs analyseront le potentiel d'informations disponibles, ainsi que les possibles développements théoriques, susceptibles de permettre d'approcher les stratégies d'approvisionnement ou encore les conditions socio-économiques de l'implantation des barrages et de leur exploitation. Si divers scénarii sont à envisager selon les périodes, des références ethnographiques pourront contribuer à élargir le champ des questionnements et les pistes pour de futures recherches.

**Bibliographie**

- ALLENOU J. 1917, *Histoire féodale des marais, territoires et église de Dol ; enquête par tourbe de 1181*, Champion, Paris.
- ANDRÉ P. 1981, Les pêcheries romaines du Blavet, *Archéologie en Bretagne*, vol. 32, p. 43-45.
- ANDRÉ P. 1983, Les salaisons romaines du Blavet, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, vol.110-2, p. 61.
- BALME J. 1983, Prehistoric fishing in the lower Darling. Western New South Wales, dans GRIGSON C., CLUTTON-BROCK J. (dir.), *Animals and Archaeology. 2. Shell Middens, Fishes and Birds*, Oxford, BAR International Series 183, p. 19-32.
- BARDEL J.P. 2007, L'établissement antique de Plomarc'h Pella à Douarnenez (Finistère) : un ensemble représentatif des établissements de salaisons romains de la baie, *Aremorica*, vol. 1, p. 101-116
- BAZIN J. 1973, Landerneau, fief urbain des vicomtes de Léon et des vicomtes puis ducs de Rohan, princes de Léon, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, vol. CVIII, p. 17-25.
- BENOIT F.R. 1959, L'économie du littoral de la Narbonnaise à l'époque antique : le commerce du sel et les pêcheries, *Rivista di Studi Liguri*, vol. 25, p. 87-110
- BILLARD C. (dir.) 2012, *4000 ans d'archéologie et d'histoire sur le littoral de la Manche. Terre de pêcheries*, CRÉCET et OrEP éd., Bayeux.
- BINET D. 1999, *Les pêches côtières de la baie du Mont Saint-Michel à la baie de Bourgneuf au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ifremer.
- BONCOEUR J. 2005, *Activités halieutiques et activités récréatives dans le cadre d'un espace à protéger : le cas du Parc National de la Mer d'Iroise. Rapport Final*. Publication AMURE Aménagement des Usages des Ressources et des Ecosystèmes marins et littoraux, Série rapport.
- BORDEREAUX L., DEBANDE B., DESSE-BERSET N. et SAUZEAU T. 2009, *Les écluses à poissons d'Oléron*, Geste Editions.
- BORRELY de KERVELEGAN R. 1899, Ruines gallo-romaines en Combrit, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, vol. 26, p. 304-306.
- BRISOU D. 2008, *Guide historique de Saint-Jacut-de-la-mer*, Éd. Les Amis du Vieux Saint-Jacut.

CARPENTIER V. 2009, La consommation des produits de la mer. Quelques données archéologiques récentes en Basse-Normandie, *Archéopages*, n° sp. « Pêches », juillet, p. 6-15.

CHEVEY P. 1925, *Rapport sur les pêcheries ou bouchots de la baie du Mont Saint-Michel*, Office Scientifique et Techniques des pêches maritimes, Notes et Mémoire 44.

CLAVEL B. et DRÉANO Y. 2009, La pêche sur le littoral atlantique au Néolithique et à l'Âge du Bronze. Quelques exemples sur les îles bretonnes, *Archéopages*, n° sp. « Pêches », juillet 2009, p. 16-21.

DAIRE M.Y., BAUDRY A., DUPONT C., LEROUX V.E., DRÉANO Y., TRESSET A. et QUESNEL L. 2008, Suivi archéologique de l'île de Triélen. Un site gaulois au péril de l'érosion. *Bretagne Vivante, Le réseau des Réserves*, p. 19.

DAIRE M.Y. et HAMON G. (dir.) 2013, L'Île aux Moutons (Fouesnant, Finistère), un établissement insulaire à l'Âge du Fer ; étude pluridisciplinaire, *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, AJ.

DAIRE M.Y. et LANGOUËT L. (dir.) 2008, Les pêcheries de Bretagne ; archéologie et histoire des pêcheries d'estran, Co-édition AMARAI-CeRAA, *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, AE.

DAIRE M.Y. et LANGOUËT L. 2010, Les anciens pièges à poissons des côtes de Bretagne, un patrimoine au rythme des marées, Co-édition AMARAI-CeRAA, *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, AG.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L. 2011, Les anciens pièges à poissons de l'île d'Hoedic (Morbihan), *Melvan, La Revue des deux îles*, vol. 8, p. 9-24.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L., MAHÉO M. 2011, Trois anciens pièges à poissons à Trébeurden (Côtes d'Armor), *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, vol. 24, p. 25-43.

DESSE-BERSET N. 1995, La pêche au bout du jardin... deux îles, hier et aujourd'hui, dans CHAIX L. et OLIVE C. (dir.), *L'animal dans l'espace humain, l'homme dans l'espace animal*, 5<sup>ème</sup> colloque international de l'Homme et l'animal, Genève, 23-25 nov. 1994, *Anthropozoologica*, vol. 21, p. 7-20.

DESSE-BERSET N. 2009, La pêche dans l'économie de subsistance des sites de Ponthezières et de La Perroche (île d'Oléron, Néolithique final), in LAPORTE L. (dir.), *Des premiers paysans aux premiers métallurgistes sur la façade atlantique de la France (3500-2000 av. J.-C.)*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoire XXXIII), p. 584-609.

DRÉANO Y., DESSE-BERSET N. et DESSE J. 2013, Étude archéo-inctyologique, dans DAIRE M.-Y. et HAMON G. (dir.), L'île aux Moutons (Fouesnant, Finistère). Un établissement gaulois dans son contexte atlantique, *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, J, p. 168-179.

DRIARD C. 2011, *Les établissements littoraux de la province romaine de Lyonnaise Contribution à l'étude de l'habitat dispersé et de l'exploitation des ressources maritimes sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche dans l'Antiquité*. Thèse de doctorat de l'Université de Tours, 3 vol.

DUPONT C. et MARCHAND G. 2008, Coastal exploitation in the Mesolithic of western France : la Pointe Saint-Gildas (Préfailles), *Environmental Archaeology*, vol. 13, p.143-152.



ÉTIENNE R. et MAYET F. 2002, *Salaisons et sauces de poissons hispaniques, trois clés de l'économie de l'Hispanie romaine*, de Boccard, Paris.

FISHER A. 2004, Submerged Stone Age - Danish examples and North sea potential, dans N.C. FLEMMING (dir.), *Submarine prehistoric archaeology of the North Sea, research priorities and collaboration with industry*, Council for British Archaeology, Report 141, p. 21-36.

GALLIOU P. 2010, *Le Finistère*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.

GANDOIS H., STÉPHAN P., CUISNIER D., GLADU Y., LALLEMENT F. et PRIOL H. 2012, *Rapport sur les prospections sous-marines d'estran en Mer d'Iroise*.{SOURCE ?}

GREENSPAN R.L. 1998, Gear selectivity models, mortality profiles and the interpretation of archaeological fish remains : a case study from the harney basin, Oregon, *Journal of archaeological Science*, vol. 25, p. 973-984.

LAM HOAI THONG 1967, Les pêcheries fixes de la région de Saint-Benoit-des-Ondes (Ille-et-Vilaine), *Pen Ar Bed*, vol. 51, p. 177-187.

LANGOUËT L. 2005, Le vivier à poissons gallo-romain de l'anse Solidor à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, vol. 18, p. 61-69.

LANGOUËT L., DAIRE M.-Y. et MAHÉO M. 2011, Trois anciens pièges à poissons à Trébeuden (Côtes-d'Armor), *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, vol. 24, p. 25-4.

LANGOUËT L., Le QUELLEC J.M. et PRIGENT G. 2008, Des pêcheries monastiques insulaires en Bretagne, *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, vol. 21, p. 59-80.

LANGOUËT L. et al., à paraître, Les barrages de pêcherie des îles Glénan (Fouesnant, Finistère), *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n° 27 (2014).

LANGOUËT L. et BERNARD V. 2012, L'estuaire du Léguer (Ploulec'h, Côtes d'Armor) au Haut Moyen Âge, *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, vol. 40, p. 9-26.

Le CLEC'H (Abbé) 1956, *Le Yaudet*, Paris, Editions de Montsouris.

Le MASSON du PARC F. 1721-1932, *Procès-verbaux des visites dans les Amirautés*, Archives Nationales, Fonds Marine, C 18-C 24.

LEVASSEUR O. 2003, Les pêches côtières dans l'amirauté de Léon dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, vol. CXXXI, p. 315-345.

LEVASSEUR O. 2004, L'étonnante histoire des pêcheries de Beauport (XVI<sup>e</sup> siècle - XVIII<sup>e</sup> siècle), *Les Cahiers de Beauport*, vol. 10, p. 40-54.

LEVASSEUR O. 2008, Les pêcheries sur les côtes septentrionales de Bretagne d'après les procès-verbaux d'inspection de François Le Masson du Parc, dans DAIRE M.-Y., LANGOUËT L. (dir.), *Les pêcheries de Bretagne ; archéologie et histoire des pêcheries d'estran*, Co-édition AMARAI-CeRAA, *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, AE, p. 11-34.

MCGOODWIN J.R. 2003, Comprendre la culture des communautés de pêcheurs : élément fondamental pour la gestion des pêches et la sécurité alimentaire, *FAO Document technique sur les pêches*, vol. 401.

MÉNIEL P. et CLAVEL B., à paraître, Évolution des ressources et impact taphonomique sur la composition de l'amas coquiller d'Ouessant (Finistère, France) de l'Âge du Bronze à l'Antiquité, dans DAIRE M.-Y., DUPONT C., BAUDRY A., BILLARD C., LARGE J.-M., LESPEZ L., NORMAND E. et SCARE C. (dir.), *Ancient maritime communities and the relation between*

*people and environment along the European Atlantic coasts / Anciens peuplements littoraux et relations homme-milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique*, Actes du colloque du colloque HOMER 2011, Vannes, 28 sept. -1<sup>er</sup> oct. 2011, Oxford, BAR International Series.

MILLOT N. 1988, Les pêcheries de la baie de Cancale, *Le Chasse-Marée*, vol. 118, p. 40-49.

O'SULLIVAN A. 2000, *Foragers, farmers and fishers in a coastal landscape : an intertidal archaeological survey of the Shannon estuary*, Discovery Programme Monographs 5, Royal Irish Academy, Dublin.

PEDERSEN L. 1995, 7000 years of fishing : stationary fishing structures in the Mesolithic and afterwards, dans FISHER A., *Man and sea in the Mesolithic*, Oxford, Oxbow Monographs, p. 75-86.

POLLNAC R. B. 1988, Social and cultural characteristics of fishing peoples, *Marine Behavior and Physiology*, vol. 14, p. 23-39.

PRIGENT G. (dir.) 1999, *Pêche à pied et usages de l'estran*. Éditions Apogée, Rennes.

SANQUER R. 1977, Douarnenez, les Plomarc'h, *Gallia*, vol. 2, p. 355-360.

## Annexe

## Tableaux

| Abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor)                                  |           |                                           |                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Lieu                                                                             | Date      | Document                                  | Prises, taxes et dus                                                              |
| Baie de Saint-Jacut-sur-mer                                                      | 1649      | Dom Noël Mars, 1649                       | 1/12 <sup>ème</sup> des poissons et les poissons royaux, et débris                |
| Pêcheries de la baie de Saint-Jacut                                              | 1698      | Aveu (Louis Saint-Méloir)                 | Les poissons royaux ( <i>esturgeons, saulmons, grâcieux seigneurs et autres</i> ) |
| De Saint-Cast à Lancieux                                                         | 1574      | aveu                                      | Poissons royaux et débris                                                         |
| Fief de l'abbaye de St Jacut                                                     | 1720      | aveu                                      | Tous les poissons royaux et débris et aventures de mer                            |
| Abbaye de Beauport                                                               |           |                                           |                                                                                   |
| Île Saint-Rion (2 pêcheries)                                                     | 1686      | Aveu (Levasseur, 2000 42-43)              | congres                                                                           |
| Île Saint-Rion (2 pêcheries)                                                     | 1545      | Aveu (Levasseur, 2000, 42-43)             | congres                                                                           |
| Plouêzec, Ploubanalec et Perros (pêcheries)                                      | 1721      | Le Masson du Parc, 1721                   | congres                                                                           |
| Seigneurie de la Roche Suhart (Étables/Mer)                                      |           |                                           |                                                                                   |
| Binic-Rognouze (pêcherie et sécherie)                                            | 1846      | Aveu (AD 22 1-E-1235)                     | reis                                                                              |
| Binic-Rognouze (pêcherie et sécherie)                                            | 1847 1853 | Procès (AD 22 1)                          | douzaines de reis et seiches                                                      |
| Seigneurie de Matignon                                                           |           |                                           |                                                                                   |
| Paroisses de Saint-Germain, Plévenon et Pleboule (pêcheries)                     | 1558      | Aveu (AD 22 1-E-136)                      | <i>Les gros poissons et le seixte du mynu poyson</i>                              |
| Paroisses de Saint-Cast, Saint-Germain, Plévenon et Pleboule (pêcheries)         | 1700      | Aveu (AD 22 1-E-136, fol. 31)             | Tous les gros poissons et le sixième du menu poisson                              |
| Marais de Dol et baie de Cancale (Evêché de Dol)                                 |           |                                           |                                                                                   |
| Cherrueix (Pêcherie Aimery)                                                      | 1181      | Enquête par tourbe (Allenou, 1917, 50-51) | Alose, esturgeon et turbot                                                        |
| Toute la grève (y compris les pêcheries) depuis le Couesnon jusqu'à Saint-Benoit | 1181      | Enquête par tourbe (Allenou, 1917, 71-72) | Les poissons trouvés sur la grève, les trésors découverts.                        |

Tableau 1– Mentions de prises dans des pêcheries médiévales de Bretagne.

| Commune           |                        | Dates probables de construction     | Niveau seuil (m / 0 SHOM) | Variation du niveau de la mer $\delta$ (BMME) |
|-------------------|------------------------|-------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------|
| Côte nord         |                        |                                     |                           |                                               |
| Bréhat            | Île Lavret             | V <sup>ème</sup> -VI <sup>ème</sup> | 3,0                       | 1,70 m                                        |
| Batz              | Île de Batz            | VI <sup>ème</sup> s                 | 2,5                       | 1,70 m                                        |
| Pleumeeur-Bodou   | Île Grande             | X <sup>ème</sup> s.                 | 3,1                       | 1,30 m                                        |
| Erquy             | Îlot Saint-Michel      | 1167                                | 3,3                       | 1,90 m                                        |
| Pléneuf-Val-André | Îlot du Verdelet       | 1200                                | 3,5                       | 1,30 m                                        |
| Bréhat            | Île Biniguet           | fin XII <sup>ème</sup> s.           | 4,0                       | 0,80 m                                        |
| Ploubazlanec      | Île Saint-Rion (nord)  | 1203                                | 3,6                       | 1,30m                                         |
| Ploubazlanec      | Île Saint-Rion (ouest) | 1203                                | 3,7                       | 1,20 m                                        |
| Bréhat            | Île de Bréhat          | Fin XII <sup>ème</sup> s.           | 4,1                       | 0,60 m                                        |
| Lanmodez          | Île Modez              | 1240                                | 3,7                       | 0,90 m                                        |
| Lézardrieux       | Île à Bois             | XIII <sup>ème</sup> s.              | 3,8                       | 0,90 m                                        |
| Penvénan          | Île Saint-Gildas       | XIII <sup>ème</sup> s.              | 3,0                       | 1,40 m                                        |
| Bréhat            | Île Verte              | peu après 1436                      | 4,0                       | 0,70 m                                        |
| Pleumeur-Bodou    | Île d'Aval-A           | ?                                   | 3,2                       | 1,20 m                                        |
| Pleumeur-Bodou    | Île d'Aval-B           | ?                                   | 3,0                       | 1,40 m                                        |
| Côte sud          |                        |                                     |                           |                                               |
| Groix             | Locmaria               | 1200 ap. J.-C. (?)                  | 1,4                       | 0,70 m                                        |
| Locmiquelic       | Ste-Catherine          | peu après 1448                      | 2,0 (?)                   | 0,40 m                                        |

Tableau 2– Quelques caractéristiques d'implantations de pêcheries monastiques insulaires de Bretagne (Langouët *et al.*, 2008).

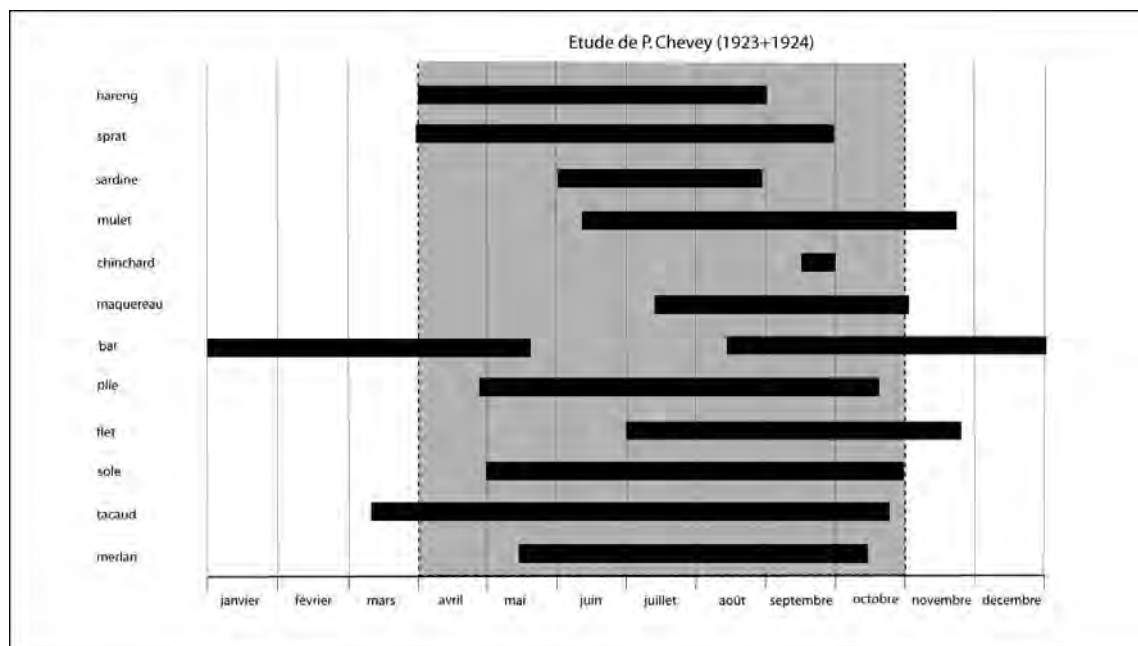


Tableau 3– Périodes de prises d’alevins dans les pêcheries de la baie du Mont Saint-Michel en 1923-1924 (d’après P. Chevey, 1925, 22).

| Espèce de poisson | 1923-1924 | 1967 |
|-------------------|-----------|------|
| Alose             | X         | R    |
| Anchois           | R         | R    |
| Anguille          | X         |      |
| Bar               | A         | X    |
| Barbue            | R         | R    |
| Brême             |           | A    |
| Capelan           | R         | X    |
| Carrelet          |           | X    |
| Chinchard         | X         |      |
| Equille           | R         |      |
| Flet              | X         | X    |
| Goujon            |           | A    |
| Griset            | R         |      |
| Grondin           | R         | R    |
| Guitan            |           | A    |
| Hareng            | A         | A    |
| Lieu              |           | X    |
| Limande           |           | R    |
| Loche de mer      | A         | X    |
| Maquereau         | A         | A    |
| Merlan            | A         | A    |
| Mulet             | X         | A    |
| Orphie            | R         | X    |
| Plie              | X         | X    |
| Prêtre            | A         | A    |
| Raie              | X         | X    |
| Saint-Pierre      | R         |      |
| Sardine           | X         | A    |
| Saumon            |           | X    |
| Sole              | X         | X    |
| Sprat, éperlan    | A         | A    |
| Tacaud            | X         |      |
| Truite saumonée   |           | X    |
| Vieille           | R         | R    |
| Vive              | R         | R    |

Tableau 4 - Comparaison des récoltes de poissons dans les pêcheries de la baie du Mont Saint-Michel en 1923-1924 (Chevey, 1925) et 1967 (Lam Hoai Thong, 1967). R = rare ; A = abondant, X = présence.

## Illustrations

Figure 1 : Distribution générale des pêcheries de Bretagne, toutes périodes confondues.

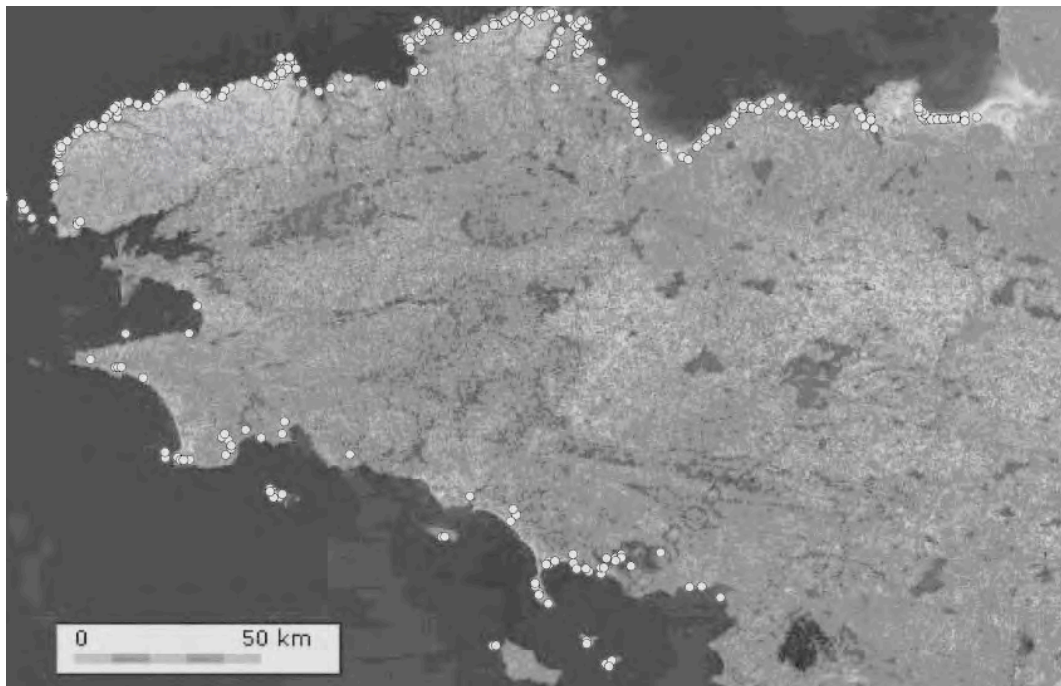


Figure 2 : Barrages de pêcheries à l'île de Batz (en haut, sur substrat rocheux) et à Lancieux (en bas, sur fonds sableux) (Documents Ortho-Littoral 2000).





Figure 3 : Les marnages le long des côtes de Bretagne et les valeurs associées du niveau de plus basse mer de morte eau (BMME).

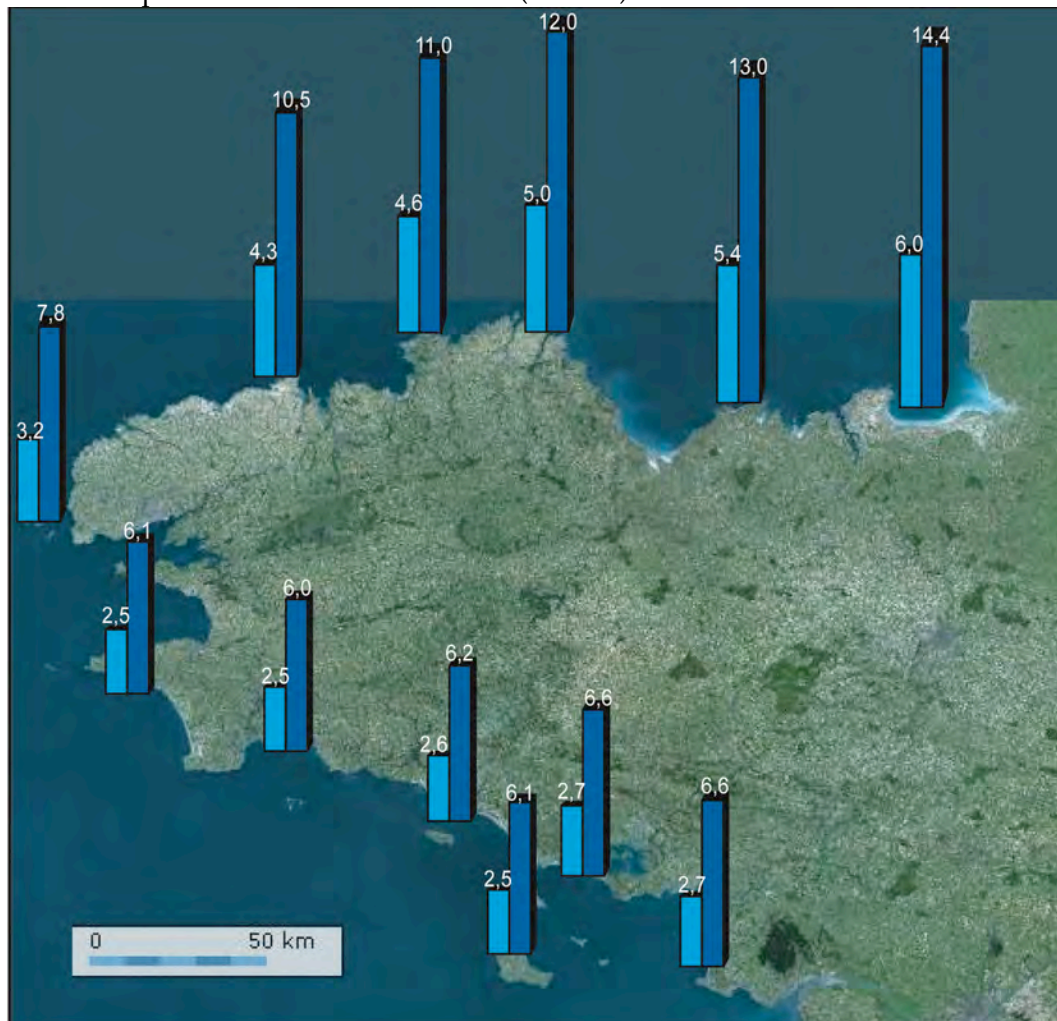


Figure 4 : Longueurs des barrages anciens, correspondant à une montée du niveau marin supérieure à 5 m.

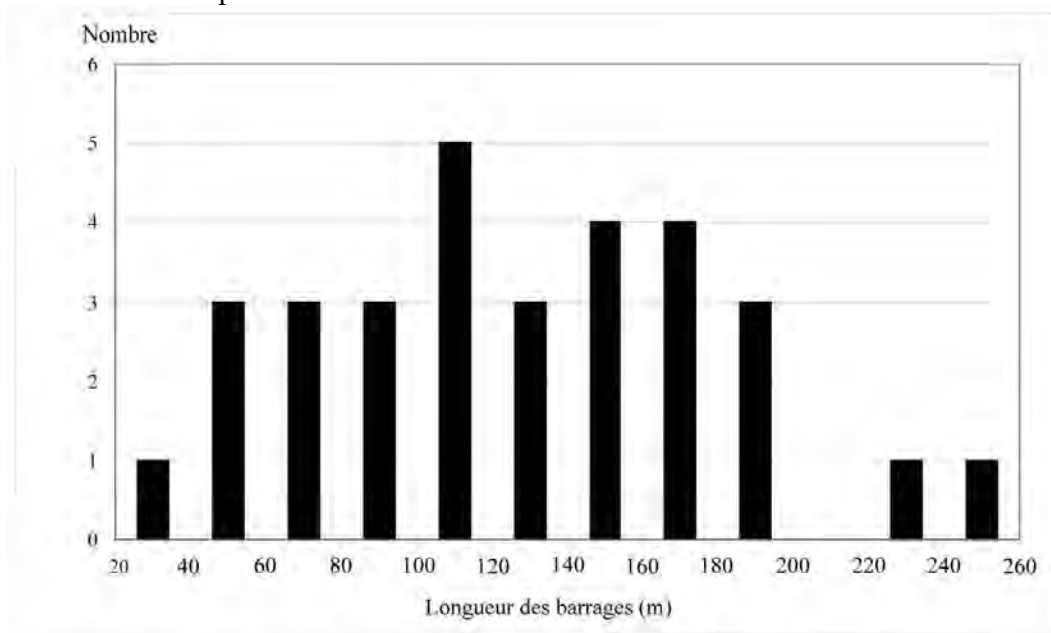


Figure 5 : Localisation des pêcheries de Bretagne, potentiellement préhistoriques, qui correspondent à une montée du niveau marin supérieure à 5 m.



Figure 6 : Port-Blanc, Hoedic (Morbihan). Restes de poissons (a, haut) (cl. A. Baudry) et arête de poisson dans une céramique (b, bas) (cl. M.-Y. Daire).





Figure 7 : Le barrage de pêche (en haut) et l'usine de salaison de Plomarc'h, à Douarnenez (Finistère) (cl.J. Peuziat et Ortho-Littoral).

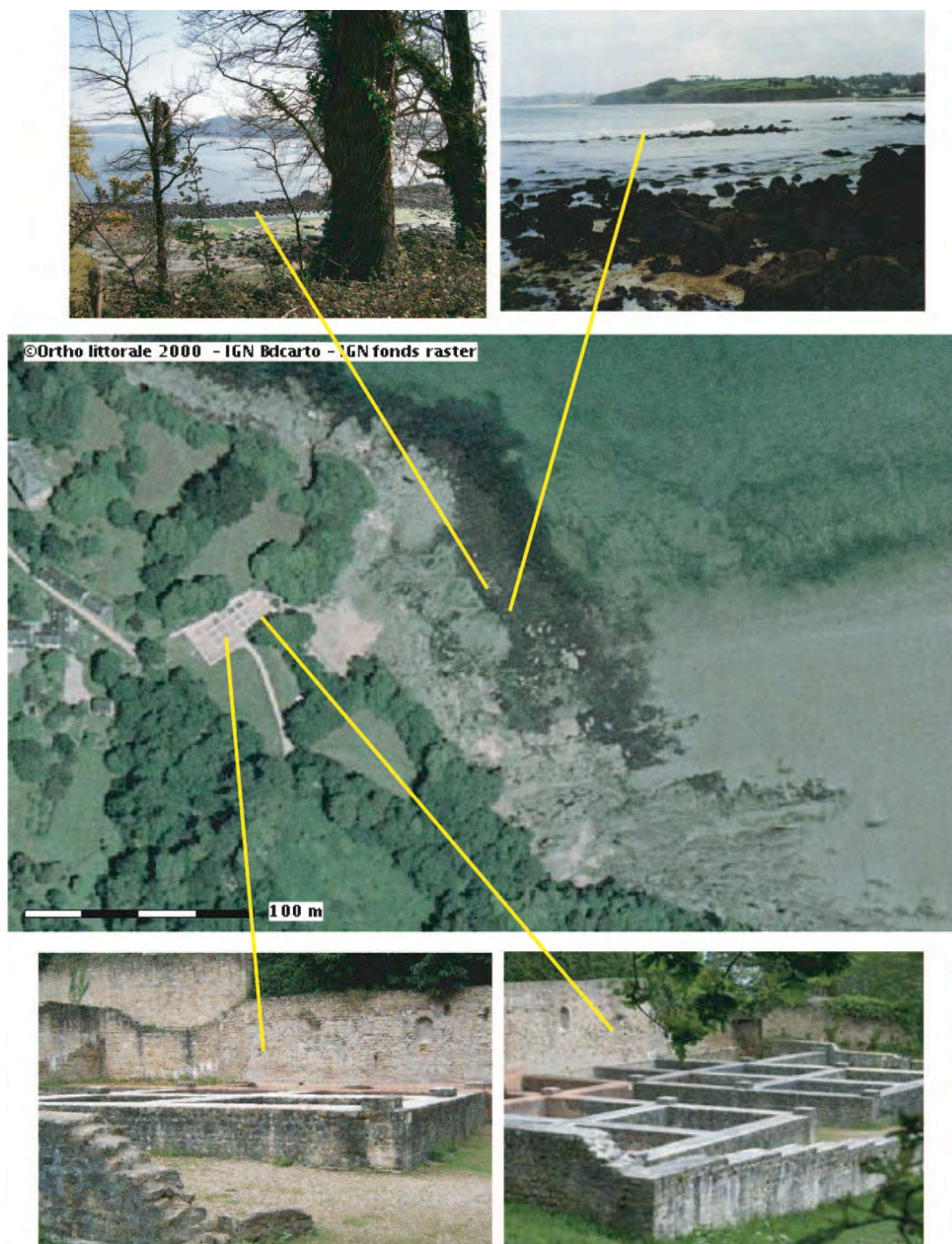


Figure 8 : Vivier gallo-romain à poissons (anse Solidor, au pied de la Cité d'Alet, dans le complexe portuaire de *Reginca*, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). D'un volume de 18 m<sup>3</sup>, entouré d'une plateforme d'une largeur moyenne de 0,90 m, ce bassin est muni d'un trou de vidange et d'un évidement de trop-plein (cl. L. Langouët).



Figure 9 : Le barrage en pierres de « La Grande Piette » (fin XIV<sup>e</sup> siècle), à Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes d'Armor) était complété par des branches, ce qui lui donnait une hauteur supérieure pour le piégeage sans en changer sa longueur.

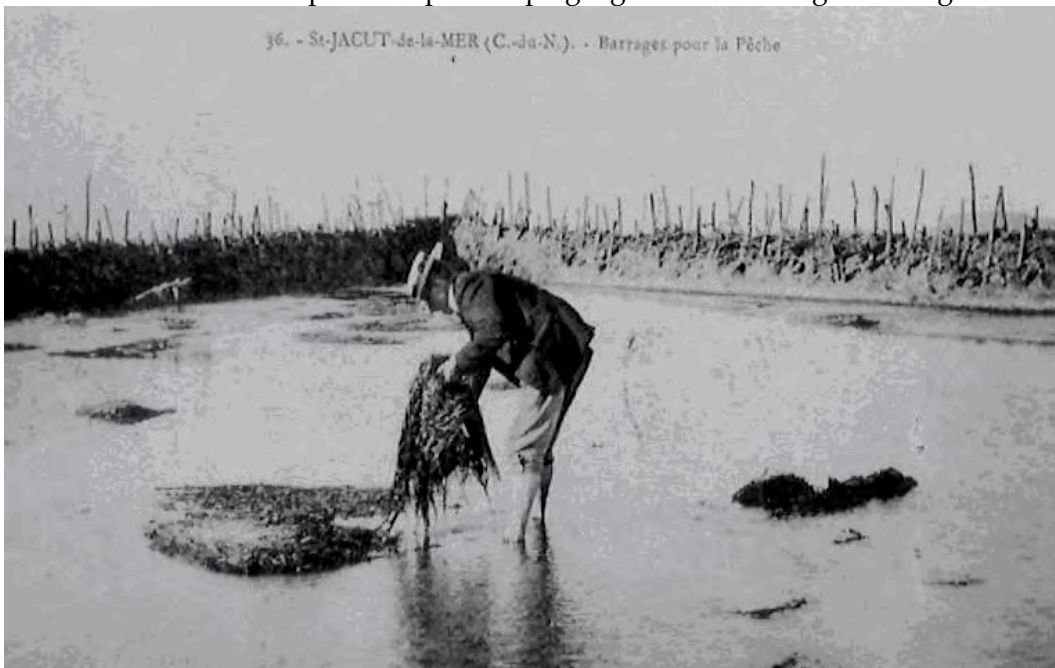




Figure 10 : Pêcherie de La Bernerie (Loire-Atlantique) avec son pertuis. (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle).



Figure 11 : Importance relative des ressources maritimes dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans le quartier maritime de Saint-Malo (Binet, 1999, 29).

